

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

29 SEPTEMBRE 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Ré-adhésion de la Ville à
la section du SIVOM
« Centre de Soins
d'Accompagnement et de
Prévention en
Addictologie » (CSAPA)**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 30 septembre 2016
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 30 septembre 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 septembre 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 29 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame CERIGHELLI, Madame DUMONT, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame TEA à Madame de CIDRAC
Madame CLECH à Monsieur LAMY
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET
Monsieur LAZARD à Madame GOMMIER
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Monsieur JOLY

N° DE DOSSIER : 16 G 24

OBJET : RÉ-ADHÉSION DE LA VILLE A LA SECTION DU SIVOM « CENTRE DE SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION EN ADDICTOLOGIE » (CSAPA)

RAPPORTEUR : Madame ANDRÉ

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye est adhérente au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) composé de différentes sections dont celle relative au Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Lors de la création de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Seine et Forêts (CA. SGSF) en 2015, les services préfectoraux ont estimé que cette compétence relevait de la politique de la Ville, compétence obligatoire des communautés d'agglomération. Par arrêté préfectoral, cette compétence a été transférée à la CA. SGSF, annulant de fait l'adhésion de la Ville à cette section du SIVOM.

Une mission interministérielle est venue préciser que les CSAPA ne relevaient de la politique de la Ville et donc des communautés d'agglomération que si les communes concernées possédaient au moins un quartier dit « prioritaire ». En absence de quartier prioritaire, la compétence des CSAPA revient aux communes qui peuvent transférer cette compétence à un Syndicat Intercommunal.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye ne disposant pas de quartier prioritaire, il est proposé au Conseil Municipal de ré-adhérer à la section CSAPA du SIVOM pour l'année 2016.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'adhésion de la Ville à la section CSAPA du SIVOM de Saint-Germain-en-Laye et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye